

D É C L A R A T I O N D E

l'assemblée des citoyens sur l'abordabilité de l'électricité

ATTENDU QUE l'électricité abordable est essentielle à notre qualité de vie, à notre santé et à notre sécurité, et qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la société moderne.



NOUS PENSONS l'électricité abordable est essentielle à notre qualité de vie, à notre santé et à notre sécurité, et qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la société moderne.

- Prouver qu'Énergie NB dépense avec parcimonie et maîtrise ses propres coûts avant de demander une augmentation par l'entremise d'une hausse de ses tarifs.
- Montrer qu'Énergie NB est fiable en raison de son honnêteté et de sa transparence.
- Faire preuve de responsabilité en rendant compte de ses principaux indicateurs, publier des fiches de rendement.
- Créer des extrants justes, équilibrés et équitables pour tous les contribuables (par ex., l'industrie paie sa juste part, pas seulement les ménages).
- Veiller à ce que l'électricité soit accessible à tous ceux qui en ont besoin.
- Mener ses activités en veillant aux meilleurs intérêts des citoyens.
- S'engager envers des changements politiques progressifs et refuser le status quo.
- Tenir compte des répercussions sociales de ses politiques sur les Néo-Brunswickois.



NOUS PENSONS que toutes les décisions prises par le gouvernement concernant le réseau électrique de la province et l'exploitation d'Énergie NB doivent être axées sur les objectifs suivants :

- Abordable pour tous les contribuables (par ex., ménages au revenu faible ou modeste).
- Fiable et sécuritaire.
- Faible en carbone et durable d'un point de vue environnemental, social et économique.
- Possibilité de créer des modèles coopératifs (projets citoyens et communautaires).
- Comprend des options décentralisées (par ex., mélange de ressources énergétiques distribuées).



NOUS PENSONS que la stratégie pour l'électricité de la province
doit être fondée sur les politiques suivantes :

- Édifier une vision commune pour l'électricité par la mobilisation du public.
- Protéger notre réseau électrique public.
- Édifier un réseau électrique dont la taille est réellement appropriée.
- Créer un réseau électrique intégré (sur les plans régional et national) à des fins de fiabilité ainsi que pour favoriser l'usage accru des énergies renouvelables et non polluantes (par ex., solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, biogaz).
- Renforcer des institutions comme la Commission de l'énergie et des services publics (par ex., à des fins de responsabilisation et de transparence).
- Réformer la *Loi sur l'électricité* pour éliminer l'ingérence gouvernementale et instaurer une supervision publique afin d'assurer la prise de décisions fondées sur des données probantes (par ex., des décisions judicieuses sur les plans technique et financier qui tiennent compte des répercussions sociales et environnementales).
- Réformer les incitatifs (par ex., mesurage net et imposition de l'énergie solaire, politique).
- Créer un réseau qui accroît au maximum l'efficacité énergétique, de la génération à la consommation.
- Offrir une aide à la transition aux travailleurs pour qu'ils puissent se former en vue d'un emploi au sein d'un nouveau réseau électrique.
- Viser une conception des tarifs qui fasse en sorte que :
 - l'électricité de base soit le moins cher possible;
 - les factures d'électricité ne soient pas taxées, car l'électricité est nécessaire à la vie moderne;
 - les tarifs soient progressifs pour que plus la consommation est élevée, plus le coût est élevé, plus particulièrement dans le domaine industriel;
 - les tarifs soient établis en fonction de l'heure de l'usage en réponse à l'électrification ainsi que pour réduire la demande lors des périodes de pointe.
- Renforcer les codes du bâtiment.
- Bien informer la population sur les enjeux énergétiques en accordant la priorité à l'éducation sur l'énergie.



**NOUS PENSONS qu'il faut inclure les programmes suivants
à la stratégie sur l'électricité de la province :**

- Élargir les critères d'admissibilité au Programme éconergétique amélioré pour tenir compte des revenus moyens ou modestes :
 - élargir l'admissibilité aux personnes qui utilisent une source de chauffage différente (par ex., mazout);
 - éliminer les obstacles qui compliquent la participation au programme;
 - accroître le financement pour desservir plus de maisons chaque année.
- Explorer l'utilisation de l'étiquetage énergétique des bâtiments (par ex., suivant un modèle utilisé au R.-U.).
- Cibler l'efficacité énergétique des locataires :
 - en donnant aux locataires la possibilité de demander des mises à niveau éconergétiques;
 - en empêchant les augmentations de loyer lorsque des mises à niveau sont réalisées.
- Étendre les remises sur les VE, les véhicules hybrides et les chargeurs pour les rendre plus accessibles :
 - en incluant les véhicules micro-électriques au programme de remises (par ex., les vélos électriques, les motos, les transporteurs de marchandises);
- Passer à l'adoption de véhicules électriques pour le transport public et scolaire (autobus, trains).
- Veiller à ce que les panneaux solaires soient abordables pour les ménages (par ex., en réduisant les coûts initiaux) :
 - en établissant un programme de rachat concurrentiel pour que les ménages puissent vendre leur énergie excédentaire sur le réseau;
 - en supprimant l'impôt sur l'énergie excédentaire générée par les panneaux solaires domestiques;
 - en créant des programmes de vente en gros de panneaux solaires pour les communautés.
- Explorer le potentiel de liaison électrique pour financer la transition du réseau électrique (liaison avec des fermes solaires ou des parcs éoliens) afin d'encourager les citoyens à investir dans la transition.
- Reconnaître que les communautés rurales ont des attentes différentes des programmes de celles des communautés urbaines.